



Industrie, Développement, Transition écologique et énergétique **Un projet de biométhanisation au port de Gennevilliers**

À partir de 2025, la première plateforme portuaire d'Ile-de-France accueillera une unité de biométhanisation. Chaque année, elle traitera jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires pour produire 30 000 MWh de biométhane, soit l'équivalent de la consommation en gaz de 5 000 foyers. Ce projet de valorisation des déchets ménagers participe directement à la transition écologique, le biométhane étant injecté dans le réseau public de distribution de gaz francilien, en substitution du gaz d'origine fossile.

Publié le 6/05/2024 - Mis à jour le 10/02/2025



©Paprec

Conduit par le Sycotom et le Sigeif avec la participation de HAROPA PORT, et exploitée par PAPREC, la future usine a été conçue dans un esprit partenarial entre collectivités et entreprises et vise à :

- traiter les déchets alimentaires ;
- proposer une solution de traitement et de valorisation de proximité ;
- développer une production locale d'énergie renouvelable ;
- recourir au transport fluvial.

Quel fonctionnement ?

Les déchets alimentaires sont d'abord collectés à Paris et dans 81 communes de la petite couronne. Avant leur traitement, les composants indésirables sont éliminés afin de maximiser la production de biométhane.

Ensuite, la matière organique est transformée en biogaz avant que celui-ci ne soit épuré en biométhane pour injection dans le réseau public de distribution de gaz, propriété du Sigeif, exploité par GRDF.

L'ambition du site : fournir l'équivalent de la consommation annuelle de 5 000 foyers.

Une volonté environnementale élevée pour une intégration territoriale exemplaire

Une grande importance a été accordée à la conception des installations, en faisant appel aux meilleures technologies disponibles :

- dispositifs de traitement des odeurs ;
- mesures de surveillance ;
- capotages acoustiques ;
- et diverses autres solutions techniques seront ainsi déployés pour préserver la qualité de vie des riverains.

De plus, une attention particulière a été accordée à **l'intégration paysagère**, visant à préserver le caractère verdoyant des berges de la Seine et à assurer une transition harmonieuse avec les infrastructures portuaires.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00